N° 102.

18.

ESSAI

SUR

L'AMÉNORRHÉE.

Tribut académique

Présenté et publiquement soutenu à la Faculté de Médecine de Montpellier, le 5 Août 1836,

PAR ALEXANDRE-AIMÉ DUFOUR,

d'ALZON (Gard),

Elève de l'Ecole-Pratique d'anatomie et d'opérations chirurgicales, Chirurgien externe à l'hôpital Saint-Eloi, Membre titulaire de la Société chirurgicale d'émulation de la ville de Montpellier, etc.,

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR EN MÉDECINE.

> Si l'on s'expose à perdre ses peines, ce doit être au moins en s'occupant d'un objet utile, afin que la bonne volonté serve d'excuse, et que les efforts infructueux paraissent encore dignes d'estime.
>
> LORDAT, *Conseils sur la manière d'étudier la physiologie de l'homme*, pag. 31.

A MONTPELLIER,

Chez JEAN MARTEL AÎNÉ, Imprimeur de la Faculté de Médecine,

près l'Hôtel de la Préfecture, N° 10.

1836.

A MON PÈRE,

MÉDECIN.

Vous m'avez inspiré, dès mon bas âge, le goût pour la carrière que j'ai embrassée; vous n'avez rien épargné pour m'en aplanir le chemin. Puissé-je, en marchant sur vos traces, réaliser vos espérances et mériter comme vous l'estime publique!

A MA MÈRE.

Puisse cette offrande vous dédommager des peines que vous a occasionées votre tendresse maternelle!

A MON FRÈRE,

DOCTEUR EN MÉDECINE.

Mon frère, mon meilleur ami, qu'il est doux pour moi, en t'offrant cet opuscule, de te donner de nouvelles preuves de l'attachement et de l'estime que j'ai toujours eus pour toi.

A MES SOEURS.

Gage d'une amitié qui ne s'éteindra jamais dans mon cœur.

A.-A. DUFOUR

INTRODUCTION.

Dans les premiers âges de la vie, les deux sexes sont semblables dans leurs traits généraux ; mais à mesure qu'ils s'avancent vers la puberté, chacun révèle ses traits propres. A cette époque les goûts de la jeune fille changent, les plus légères impressions l'affectent vivement ; le système utérin acquiert une sensibilité exquise ; la matrice, jusqu'alors plongée dans l'inertie, s'éveille et devient la source de nouvelles sensations ; les mamelles se développent ; enfin, une nouvelle fonction vient l'avertir que désormais elle peut être mère. Cette fonction, que l'on connaît sous les noms de *menstruation*, *flux menstruel*, *mois*, *règles*, *flux périodique*, etc., est caractérisée par un écoulement sanguin qui a lieu tous les mois par la vulve.

La première apparition de ce flux varie suivant le climat, le tempérament, l'éducation, le genre de vie, les affections mora-

les : ainsi, il commence plus tôt dans les pays chauds que dans les pays froids. Dans les contrées les plus chaudes de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique, les filles sont réglées à dix et même à neuf ans ; tandis qu'elles ne le sont en France que de la douzième à la quatorzième ou quinzième année, et qu'en Suède, en Russie, en Danemarck, l'écoulement menstruel ne s'établit qu'à dix-sept ou dix-huit ans. En général, la première menstruation est plus précoce dans les villes que dans les campagnes ; chez les jeunes filles, d'un tempérament sanguin ou nerveux, qui vivent dans l'indolence et sous l'influence de toutes les causes qui mettent en jeu les passions, que chez celles qui sont fortes, d'un tempérament bilieux, et qui s'exercent à des occupations pénibles.

La durée de chaque évacuation est ordinairement de quatre à cinq jours. Le climat exerce sur elle une influence bien marquée : en Afrique, l'écoulement est presque continuel, tandis qu'en Laponie il n'a lieu que deux ou trois fois dans l'année.

Les auteurs ne sont pas d'accord sur la quantité du sang perdu chaque fois. Hippocrate l'évaluait deux *cotyles* ou vingt onces. D'après Haller, Dehaen, Baudelocque, elle varierait de trois à huit onces ; d'après Hoffmann, Van-Swieten, Astruc, de huit à seize onces ; d'après Freind, Alphonse Leroy, Roussel, de seize à vingt onces. Cette divergence d'opinions dépend évidemment de ce qu'on a expérimenté dans des pays d'une température différente, et sur des femmes d'un tempérament, d'un genre de vie tout-à-fait différents. Les femmes du nord, celles qui ont beaucoup d'embonpoint, qui mènent une vie active, qui se nourrissent d'aliments grossiers, celles dont l'esprit n'est pas agité par le tumulte des passions, perdent moins que les femmes du midi, que celles qui sont maigres, qui sont plongées dans l'inaction,

qui font un usage habituel de mets succulents; enfin, que les femmes voluptueuses dont les sens sont dans une continuelle excitation.

L'écoulement menstruel cesse dans nos climats, de la 40e à la 50e année, quelquefois avant, rarement plus tard. Mais la cessation ainsi que l'apparition des menstrues offrent de temps en temps des anomalies. On trouve dans les auteurs l'exemple de filles de quatre à cinq ans qui offraient tous les phénomènes de la menstruation. Clarke a vu des filles menstruées à neuf mois. Duverney communiqua, en 1709, à l'Académie des sciences de Paris, l'observation d'une fille de huit jours et celle d'une femme de 106 ans qui étaient réglées. Enfin, Richerand parle d'une femme de 70 ans, dont les règles n'avaient pas encore cessé.

La menstruation est suspendue pendant la grossesse et durant les premiers mois de l'allaitement, quoique cette dernière règle souffre d'assez nombreuses exceptions.

Cette fonction est si importante, qu'elle ne peut éprouver un retard prolongé chez la jeune pubère, se suspendre ou s'arrêter chez la femme déjà réglée, dans toute autre circonstance que dans les deux que je viens de mentionner, sans qu'une maladie plus ou moins grave ne finisse bientôt par se manifester. L'écoulement menstruel est essentiellement lié à la génération, sans qu'on connaisse exactement les rapports qui existent entre l'un et l'autre. Ce qui le prouve, c'est que toutes les femmes chez lesquelles il ne s'établit pas sont impropres à perpétuer l'espèce, et que l'aptitude à engendrer est limitée entre l'apparition et la cessation de ce flux. Cependant on voit quelquefois, comme le fait remarquer Nauche dans son *Traité des maladies des femmes*, chez

certaines, l'absence complète des menstrues pendant toute la vie, ou leur suppression, n'entraîner aucun trouble dans la santé; comme aussi on observe des femmes fécondes sans menstruation. Rondelet rapporte l'exemple d'une femme qui accoucha douze fois, et Joubert celui d'une autre qui accoucha dix-huit fois, quoique ni l'une ni l'autre n'eussent jamais été réglées; mais ces cas sont très-rares. L'absence et la suppression des menstrues constituent donc très-fréquemment un état pathologique; aussi vont-elles être le sujet de ce travail.



ESSAI

SUR

L'AMÉNORRHÉE.

On donne le nom d'*aménorrhée* (de α privatif, μην, μηνος, mois, et ῥέω, je coule), au défaut d'écoulement des menstrues, de quelque cause qu'il dépende.

Cette maladie peut se présenter sous deux aspects différents : tantôt elle est constituée par la non-apparition des règles à l'âge où elles devraient s'être établies, tantôt par leur suppression, lorsque depuis un certain nombre d'années elles s'étaient montrées régulièrement.

Nous allons étudier séparément ces deux formes de l'aménorrhée, que nous désignerons : la première, par le nom d'*aménorrhée par rétention;* la seconde, par celui d'*aménorrhée par suppression.*

Aménorrhée par rétention.

CAUSES.

La rétention des menstrues produite par des causes occasionelles, ressemblant parfaitement à leur suppression, puisque le flux menstruel allait paraître au moment même où une de ces causes a agi, nous ne parlerons ici que des causes prédisposantes, nous réservant de parler des occasionelles, lorsque nous traiterons de cette dernière affection.

Causes prédisposantes. Ces causes sont : les tempéraments lymphatique, nerveux, sanguin ; une affection organique grave ; une éducation physique ou morale mal dirigées.

1° *Tempérament lymphatique.* Tous les auteurs s'accordent à regarder le tempérament lymphatique comme une prédisposition à l'aménorrhée. On a observé que chez les scrophuleuses, qui toutes présentent au plus haut degré les caractères de cette organisation, le flux menstruel est lent et pénible à s'établir. Ce tempérament imprime à toute l'économie un état de langueur et de faiblesse, surtout quand son action nuisible est favorisée par l'habitation dans des lieux bas, sombres, humides, marécageux ; l'usage d'aliments malsains ou insuffisants; le défaut d'exercice, ou des travaux qui excèdent les forces; les veilles prolongées, mais consacrées à des travaux mécaniques ; des affections tristes, des maladies antérieures, des évacuations excessives. Les jeunes filles placées dans ces fâcheuses conditions restent frêles, débiles, dépassent l'époque ordinaire de la puberté sans s'embellir de cette belle saison de la vie. L'utérus n'échappe pas plus que les autres organes à l'action de ces causes débilitantes, et un état qui est presque toujours accompagné de langueur dans l'excice des fonctions les plus importantes, doit l'être, à plus forte raison peut-être, dans l'accomplissement de l'exhalation menstruelle.

2° *Tempérament nerveux.* D'après Roche, ce tempérament est le plus favorable à l'écoulement des menstrues. « Toutes les femmes, dit-il, chez lesquelles ce tempérament est très-prononcé, ont des règles précoces et abondantes, qui sont augmentées encore par toutes les causes qui tendent à exalter ce tempérament, comme les passions vives, le thé, le café, etc. » Cette assertion est vraie jusqu'à un certain point. Ainsi, tant que la susceptibilité nerveuse ne dépasse pas certaines limites, la circulation est active, le pouls vif, uniforme, les digestions faciles ; en un mot, tous les ressorts de la machine jouent parfaitement; mais si elle vient à s'exalter, il en résulte des troubles dans l'économie, qui s'opposent à l'exercice régulier de toutes les fonctions, et principalement à la menstruation.

3° *Tempérament sanguin.* C'est à ce tempérament que se rapportent

principalement la pléthore et tous les accidents qu'elle fait naître. Et de même que chez les personnes faibles, délicates, l'utérus se trouve dans un état d'atonie qui est cause que la menstruation ne peut s'établir; de même, chez les sujets doués d'un tempérament sanguin, la plénitude extrême, la surcharge des vaisseaux utérins, quand ce tempérament est trop prononcé, sont une condition tout-à-fait défavorable au développement et à l'exercice de cette fonction. En outre, la pléthore détermine des fièvres inflammatoires, des phlegmasies violentes; le travail morbide qui se fait alors, détourne le mouvement fluxionnaire qui doit porter le sang en plus grande abondance vers l'utérus, et ainsi se trouve retardé et arrêté l'établissement du flux menstruel.

4° *Affection organique grave.* La même chose arrive, lorsque, avec un tempérament quelconque, il existe une affection organique grave, telle qu'une pneumonite, une gastrite, etc.

5° *Éducation physique ou morale mal dirigées.* L'éducation a une puissante influence sur les tempéraments; c'est par elle qu'ils se fortifient, se corrigent ou se changent. Elle peut donc, suivant la direction qu'on lui donne, ou devenir l'instrument de la santé, ou développer le germe de maladies plus ou moins variées. « Quel est le fruit, dit Royer-Colard, de ces éducations molles, où l'enfance se passe dans une oisive indolence, où la craintive prévoyance des mères la dérobe minutieusement aux plus légères influences atmosphériques, où le besoin de l'agitation, qui tourmente le premier âge, s'éteint tous les jours dans la langueur d'une vie nonchalamment sédentaire? Des muscles sans force, sans consistance, aussi excessivement mobiles qu'incapables d'une action régulière et soutenue; un système lymphatique exubérant; une constitution frêle et délicate, qu'un rien ébranle, que le moindre souffle renverse. Les forces vitales, détournées de leur cours naturel, se concentrent sur le système nerveux; la susceptibilité s'exalte, et l'existence de la jeune fille se transforme, pour ainsi dire, tout entière en une suite continuelle de sensations vives, presque toujours exagérées, souvent tumultueuses. Mais si cette disposition, déjà accrue par le vice de l'éducation physique, se fortifie encore par l'éducation morale; si on entoure l'enfant d'objets qui remuent

tous ses sens ; si des impressions sans cesse renouvelées lui donnent à chaque instant de nouvelles secousses ; si on favorise le développement de toutes ses passions en leur fournissant des aliments, ou en les irritant par d'imprudentes et maladroites contradictions, le mal sera porté à son comble, le désordre de l'action nerveuse croîtra de jour en jour; et à l'époque où une nouvelle vie éveillera de nouveaux besoins et formera un nouveau centre de sensations, il se communiquera aux organes que cette vie anime, en troublera les fonctions, et les suites de ce nouveau trouble seront proportionnées à l'activité de ces organes et à leur influence sur le reste de l'économie. »

SYMPTOMES.

Quand l'époque de la puberté se passe sans que les règles s'établissent, on observe une altération dans les goûts et dans les habitudes de la jeune fille ; elle devient triste, mélancolique, paresseuse et irritable au plus haut degré ; la moindre contrariété la fait pleurer abondamment ; elle éprouve des douleurs dans le dos, les lombes et les articulations ; sa figure devient pâle, bouffie, plombée ; les lèvres se décolorent, les paupières s'œdématient, les yeux perdent leur éclat, la sclérotique est d'un blanc opaque et légèrement bleuâtre, la peau est sèche et aride, le pouls fréquent, petit et faible, les digestions difficiles ; les aliments sont pris avec répugnance ; le moindre exercice produit une fatigue extrême et s'accompagne d'oppression, de palpitations qui forcent souvent la malade à s'arrêter ; les jambes et les pieds se gonflent, la propension au sommeil est presque invincible.

Si la maladie continue, la face perd cette blancheur qui avait fait comparer la malade à une statue de marbre, et prend autour des yeux et du nez une teinte jaune-verdâtre ; il survient une douleur de tête qui a presque constamment son siége à l'occiput ; la dyspnée augmente, le moindre exercice est suivi de palpitations, de défaillances ; les digestions s'altèrent de plus en plus. Aux aliments doux qu'elle aimait, la malade préfère ceux qui sont fortement épicés ; elle ne mange que par caprice, pour satisfaire des goûts bizarres, qui amènent bientôt les vomissements et la diarrhée ou une constipation opiniâtre.

Les facultés morales et intellectuelles s'affaiblissent de plus en plus : ce qui était l'objet de ses amusements les plus vifs, de ses affections les plus tendres, la trouve complétement insensible ; les caprices les plus extravagants, la susceptibilité la plus vive remplacent l'égalité de caractère et l'enjouement si naturels à son âge ; des larmes involontaires s'échappent de ses yeux, et elle ne tarde pas à tomber dans le marasme, si les secours de l'art ne parviennent à faire cesser de si graves désordres.

TRAITEMENT.

Lorsque l'aménorrhée est simple et qu'elle reconnaît pour causes celles que nous avons exposées en parlant du tempérament lymphatique, c'est au traitement stimulant qu'il faut avoir recours. On prescrira donc la diète animale, des viandes rôties et surtout celle d'animaux adultes, de bons potages, l'usage modéré d'un bon vin, quelques toniques médicamenteux, tels que les amers, le quinquina et les ferrugineux, des bains aromatiques, la danse, des courses à pied et à cheval. La malade devra être placée au sein d'un air vif, sec et imprégné de lumière et de calorique, se revêtir de flanelle appliquée immédiatement sur la peau. Il suffit souvent de ces moyens hygiéniques pour voir bientôt les chairs se raffermir, la pâleur être remplacée par un teint plus animé, les forces renaître et les règles commencer à paraître. Mais celles-ci ne se montrent pas toujours quoiqu'on ait remédié à la faiblesse générale ; c'est parce que la nature n'a pas encore contracté l'habitude de diriger les humeurs vers la matrice : alors on en vient à l'usage de médicaments qui ont une action spéciale sur ce viscère, les *emménagogues*. On emploie aussi avec succès l'électricité. M. Andrieux exerce, dans ce cas, des frictions électriques sur les organes génitaux et sur les parties environnantes, au moyen d'un fauteuil ingénieux qu'il a inventé à ce sujet.

On peut encore, avec avantage, appliquer tous les mois des sangsues en petit nombre aux aines, à la vulve et à la partie supérieure des cuisses, avec la précaution d'arrêter le sang des piqûres immédiatement après leur chute, dans le but de provoquer un mouvement

fluxionnaire vers l'utérus. Des vapeurs chaudes et excitantes dirigées à l'aide d'un entonnoir jusque sur la matrice, des fumigations aromatiques, des pédiluves irritants et répétés, des lavements âcres sont aussi très-efficaces ; ceux-ci, par l'irritation qu'ils produisent sur le rectum, déterminent le sang à se porter en plus grande abondance vers les vaisseaux hémorrhoïdaux, et par cela même, vers les vaisseaux utérins, qui ont la même origine et de fréquentes communications entre eux.

Quand la rétention des menstrues est due à l'exaltation du tempérament nerveux, on emploie les anti-spasmodiques ; mais ici les soins hygiéniques réussissent plus souvent que les remèdes thérapeutiques. Ainsi donc, l'hygiène recommande une nourriture peu abondante et de facile digestion, l'abstinence du vin pur, de liqueurs alcooliques, du café et de toutes les substances stimulantes, une société rieuse, l'exercice en plein air, l'équitation. Les romans, le théâtre où l'imagination est trop exaltée, les tête-à-tête amoureux, les plaisirs de l'amour doivent être proscrits. Celse dit : *Quibus enim nervi dolent, Venus inimica est.*

Dans les cas où la pléthore produit l'aménorrhée, il faut avoir recours aux saignées pour dissiper l'engorgement du système vasculaire ; mais il n'est pas indifférent de saigner au pied ou au bras.

La saignée du pied est indiquée toutes les fois que le mouvement fluxionnaire menstruel a pris une direction insolite, et s'est porté vers un organe essentiel à la vie : les poumons, le cerveau, etc. ; par la révulsion qu'on obtient, on détermine le sang à couler par les vaisseaux utérins. Mais lorsque c'est l'engorgement de l'utérus qui s'oppose à l'écoulement menstruel, la saignée pratiquée au bras, en procurant une dérivation éloignée, débarrasse les viscères abdominaux de la surabondance des liquides, et le trouble qui la suit cessant, le sang coule sans effort. Des sangsues en grand nombre appliquées à la vulve produisent aussi un bon effet, parce qu'alors elles agissent moins par l'irritation qu'elles produisent que par la déplétion sanguine qu'elles procurent.

Outre ces émissions sanguines, on prescrit une diète plus ou moins

sévère, l'usage d'aliments peu nutritifs, en un mot, un régime débilitant.

Lorsque l'aménorrhée dépend d'une affection organique grave, c'est au traitement de cette maladie qu'il faut spécialement s'attacher, sans cependant négliger de s'occuper de l'absence des règles, qui augmente toujours l'intensité de l'affection.

Enfin, si les accidents produits par l'aménorrhée sont légers, ils disparaissent ordinairement avec la cause qui les a fait naître, sans qu'ils aient besoin d'un traitement spécial ; mais s'ils étaient graves, il faudrait les combattre par les remèdes appropriés, en même temps que la maladie primitive.

Il arrive souvent que, chez les jeunes pubères non réglées, il se manifeste des érysipèles, des boutons sur la figure, des orgeolets incommodes et presque continuels, des éruptions cutanées très-fréquentes : d'après Gardien, tant que l'indisposition qui donne lieu à ces maladies subsiste, il est dangereux de les combattre, parce que cet auteur les considère comme le supplément de l'évacuation périodique.

Aménorrhée par suppression (1).

ÉTIOLOGIE.

La suppression du flux menstruel est, ou graduelle, et alors les causes qui la produisent la précèdent de loin et y préparent lentement tout l'individu ; ou brusque, et l'action des causes est rapide et souvent instantanée.

Nous diviserons donc les causes en prédisposantes et en occasionelles.

Causes prédisposantes. Les causes prédisposantes de la suppression des menstrues sont toutes celles que nous avons assignées à l'aménorrhée par rétention, c'est-à-dire, les tempéraments lymphatique, nerveux, sanguin ; une affection organique grave, une éducation phy-

(1) Tout ce que nous allons dire de la suppression des menstrues s'applique aussi à leur diminution. Ces deux affections dépendent des mêmes causes et exigent la même méthode curative.

sique ou morale mal dirigées. Parmi ces causes, nous rangerons encore *un mauvais genre de vie et le célibat* (1).

Mauvais genre de vie. Il ne suffit pas, pour que la fonction menstruelle s'accomplisse avec régularité, d'avoir reçu une bonne constitution de la nature, de l'avoir corrigée, fortifiée par une bonne éducation lorsqu'elle était mauvaise ; il faut encore savoir la maintenir par un genre de vie régulier. C'est pour avoir manqué à ce principe, pour avoir suivi une direction contraire aux saines lois de l'hygiène, que beaucoup de femmes se voient atteintes de la maladie qui nous occupe. Ce sont, en général, celles qui font habituellement usage d'aliments stimulants, de boissons alcooliques; celles qui, avides de sensations, recherchent avec ardeur tous les objets les plus propres à ébranler leurs sens ou à remuer leur imagination, qui repaissent leur esprit de la lecture de livres obscènes, courent de bal en bal, de spectacle en spectacle, et enfin se livrent sans réserve à la passion de l'amour. « Des organes que l'on tourmente sans cesse pour en obtenir de nouvelles jouissances usent leurs forces, n'agissent plus que par secousses, ne sont plus susceptibles que de mouvements désordonnés et convulsifs. Au milieu de ce bouleversement, comment leurs fonctions habituelles pourraient-elles se remplir avec ordre et régularité ? » (Royer-Colard.)

Il en est de même de ces femmes asservies à tous les caprices de l'usage, qui, voulant paraître brillantes, être à la mode, tantôt bravent, demi-nues, les intempéries des saisons et les vicissitudes atmosphériques, quoique étant d'une constitution faible, délicate ; tantôt se surchargent de vêtements inutiles. Eh ! à combien de désordres fonctionnels ne donnent pas lieu les corsets, ces vêtements tyranniques, par la compression qu'ils exercent sur le corps ! Mais il faut une taille déliée ; et pour l'obtenir, on ne craint pas de s'emprisonner sous ces

---

(1) Si dans l'aménorrhée par rétention nous n'avons pas mis au nombre des causes prédisposantes un mauvais genre de vie et le célibat, ce n'est pas que nous ne les croyons capables de produire la rétention menstruelle, mais bien parce que le plus souvent leurs effets se manifestent lorsque la menstruation s'est déjà établie.

armures de baleine. Respiration embarrassée et fréquente, palpitations du cœur, sang mal oxygéné, trouble des digestions et par suite de la menstruation ; tels sont les fruits de cette habitude absurde.

L'usage trop répété des chaufferettes n'est pas moins dangereux. On voit des femmes qui, pour peu que la température soit basse, ont sans cesse entre les jambes un foyer qui les brûle, pour ainsi dire, toutes vives. L'inflammation de l'utérus en est souvent la conséquence.

Célibat. Si l'abus des plaisirs attachés à l'union sexuelle détermine la suppression des menstrues, la privation absolue de ces mêmes plaisirs prédispose aussi à cette affection. Il semble que l'utérus a besoin de l'excitation vénérienne, pour accomplir plus facilement sa fonction mensuelle. L'expérience prouve que, chez beaucoup de femmes non réglées ou mal réglées avant le mariage, le flux menstruel s'établit ou devient plus abondant et plus régulier après ce changement d'état. Hippocrate avait bien reconnu l'influence du coït sur la menstruation, lorsqu'il disait, en parlant de l'aménorrhée : *Ego autor sum ut virgines hoc morbo laborantes, quàm celerrimè cum viris conjungantur iisque cohabitent; si enim conceperint, convalescent.*

Causes occasionelles. Ces causes agissent à l'approche des règles, et plus souvent encore pendant leur écoulement même. Dans le premier cas, elles préviennent l'éruption qui était imminente ; dans le second, elles en arrêtent brusquement le cours. C'est ce que produisent souvent l'impression subite du froid, qu'elle résulte de l'action de l'air lorsque le corps est échauffé, de l'immersion du corps ou d'une partie dans l'eau froide, de l'ingestion de boissons froides dans l'estomac ; une impression morale un peu forte, et surtout la frayeur, la colère, les chagrins, les grandes surprises ; une saignée faite durant la menstruation ou à son approche ; une hémorrhagie ; l'action du feu ou de tout autre agent capable d'exciter une douleur vive; l'impression d'une odeur forte et pénétrante ; l'emploi de médicaments énergiques, tels que les purgatifs, les vomitifs ou le quinquina à haute dose : telles sont à peu près les causes qui agissent d'une manière sympathique ou directe sur la matrice et ses dépendances.

Enfin, l'aménorrhée, soit par rétention, soit par suppression, peut

dépendre d'un vice naturel ou accidentel des organes génitaux. L'imperforation de l'hymen, l'occlusion de la vulve, l'agglutination des parois du vagin entre elles, l'absence ou l'oblitération de l'orifice externe de l'utérus, sont les cas de conformation vicieuse qui se présentent ordinairement. Quelquefois, mais plus rarement, on observe l'absence du vagin ou de la matrice, ou de l'un et de l'autre en même temps.

Une demoiselle, âgée de 24 ans, se présenta à M. Serre; elle n'avait jamais été réglée. Depuis l'âge de puberté, des praticiens très-distingués avaient employé toute sorte de moyens, tous les emménagogues possibles, afin d'établir la menstruation. M. Serre se douta de quelque vice organique des parties génitales, et ayant exploré la consultante, il reconnut qu'elle n'avait ni vagin ni matrice.

SYMPTOMATOLOGIE.

Nous diviserons les symptômes en locaux et en généraux.

Symptômes locaux. Quelquefois l'absence de l'écoulement périodique est le seul phénomène que l'on observe, mais le plus souvent d'autres symptômes viennent s'y joindre : ainsi, on éprouve une sensation de chaleur et de douleur dans les régions hypogastrique et lombaire, de pesanteur et de tiraillement dans le bassin. Lorsque la suppression des menstrues a persisté pendant un temps considérable, l'utérus devient le siége de métrites aiguës ou chroniques, de squirrhes, de cancers; mais ces affections peuvent être la cause de la maladie tout aussi bien que le symptôme; quelquefois l'inflammation se borne à la membrane muqueuse de la matrice, d'où résulte un catarrhe utérin. Dans les cas où l'aménorrhée dépend d'une disposition vicieuse des voies génitales que le sang menstruel devrait parcourir, la matrice, gorgée de sang, augmente de volume, fait même saillie au-dessus des pubis, si l'obstacle à la sortie du sang, qui s'accumule tous les mois dans la cavité utérine, existe depuis long-temps. On a vu, dans un cas de ce genre, le sang s'épancher dans l'abdomen par une rupture des trompes, et la mort être la suite de cet accident.

L'accumulation du sang dans l'utérus comprime par degrés le rectum, la vessie, les plexus sacrés et les nerfs sciatiques; ce qui explique parfaitement la sensation de pesanteur incommode, l'engourdissement des membres abdominaux, les difficultés pour l'expulsion des urines et des matières fécales dont se plaignent les malades, ainsi que les douleurs inguinales, les coliques, les tranchées utérines et la sensibilité de la région hypogastrique.

Symptômes généraux. Ces symptômes sont : la céphalalgie, des vertiges, des tintements d'oreille, une propension irrésistible au sommeil, le gonflement du ventre, celui des mamelles, accompagné quelquefois de l'issue de lymphe laiteuse : « *Si mulier quœ nec prægnans est nec peperit, lac habeat, ei menstrua defecerunt* » (Hippocrate); la perte de l'appétit, des dégoûts, des nausées, des vomissements, de l'oppression, des palpitations fréquentes, un sentiment inexprimable de malaise général et de lassitude, et parfois de la difficulté et une douleur vive pendant l'émission des urines. En outre, l'habitude du corps est décolorée, la face est pâle, les yeux sont ternes et languissants, les lèvres jaunâtres, le pouls est sans force et sans vigueur, ou bien fort et fréquent.

Au lieu ou à la suite de ces accidents qui sont plus ou moins prononcés, en général, suivant la constitution des malades, la lenteur ou la rapidité de la suppression, l'éloignement ou l'approche des périodes menstruelles, on observe quelquefois des affections très-diverses, des névroses, des lésions du système lymphatique, des altérations organiques, et surtout des phlegmasies plus ou moins graves, suivant leur siége, le tempérament des sujets, la constitution épidémique. Quand la suppression est brusque, il n'est pas rare de voir survenir une œdématie rapide des extrémités inférieures, de la face et même des autres parties du corps, ou bien une collection séreuse se faire en peu de jours dans la cavité du péritoine. Enfin, il arrive quelquefois que l'écoulement menstruel, abandonnant sa voie accoutumée, a lieu par diverses parties du corps. Ces hémorrhagies deviennent parfois périodiques et suppléent ainsi à la menstruation. Presque toujours alors elles sont précédées d'un mouvement fluxionnaire sur l'organe qui en

est le siége , et en même temps, d'un certain nombre de phénomènes qui précèdent l'apparition des règles. Une chose fort remarquable, c'est que leur suppression amène la plupart des accidents qui suivent celle des menstrues. Il n'y a pas un point des surfaces cutanées et muqueuses qui ne puisse fournir ces hémorrhagies supplémentaires : on en possède des exemples très-nombreux. On trouve rapportées dans Haller, les histoires de déviations des règles qui avaient lieu par les yeux, les oreilles, les narines, les gencives, les poumons, l'estomac, les vaisseaux hémorrhoïdaux, l'ombilic, la vessie, les mamelles, d'anciens ulcères, l'extrémité des doigts, et par différents points de la surface cutanée.

DIAGNOSTIC.

Le diagnostic de l'aménorrhée est très-facile, si l'on ne considère que l'absence du flux menstruel. La difficulté gît dans la connaissance des causes ; mais on la surmonte aisément en interrogeant la malade, ou ceux qui l'entourent, sur toutes les circonstances qui ont précédé la maladie, telles que son genre de vie, ses habitudes, etc., en examinant quel est le tempérament dont elle est douée, et en explorant, s'il est possible, les organes génitaux, si l'on a quelque soupçon d'un vice organique de ces parties. De cette manière, on s'assure si la maladie est simple ou compliquée, accidentelle ou naturelle, récente ou ancienne, cause ou effet, et enfin si elle est simulée.

Il arrive souvent que des femmes enceintes, dissimulant leur grossesse et ayant conçu la pensée criminelle de faire périr le fruit de leur amour, se plaignent d'avoir une suppression morbide de l'écoulement menstruel, dans l'espoir d'atteindre leur but, par le traitement approprié à cette affection. L'erreur est quelquefois très-difficile à éviter, puisqu'il n'existe que deux signes positifs de grossesse : le ballottement et le mouvement spontané de l'enfant, et que ces signes ne se montrent qu'à une époque déjà avancée de la gestation. Aussi le médecin doit-il se tenir sur ses gardes ; il doit s'informer des bonnes ou mauvaises mœurs de la consultante, et attendre, si elles sont douteuses, quelques mois avant d'agir, plutôt que de s'exposer à faire avorter la femme, et

devenir ainsi, sans le savoir, son complice. Il devra tenir compte aussi des considérations suivantes. Dans les commencements de l'aménorrhée, le ventre est légèrement tuméfié, des pulsations se font sentir à la région sus-pubienne ; on n'observe rien de pareil chez les femmes enceintes. Chez celles-ci l'orifice de la matrice est fermé, l'urine conserve sa couleur naturelle ; le contraire a lieu pendant la suppression menstruelle. Vers le troisième mois de la grossesse, tous les légers accidents que les femmes avaient éprouvés disparaissent, elles reprennent leur embonpoint et leur couleur naturelle ; tandis que, dans la suppression, si la cause existe toujours, la santé, au lieu de s'améliorer, se détériore, et les accidents augmentent de plus en plus. Enfin, au cinquième mois, en appliquant le stéthoscope à l'hypogastre, on entend, si la femme est grosse, les battements du cœur de l'enfant et un bruit de soufflet au point d'insertion du placenta. Si ces signes n'existent pas, on a lieu de croire à une véritable aménorrhée ; cependant leur absence n'est pas toujours une marque négative de la grossesse de la femme.

PRONOSTIC.

Isolée de toute complication et récente, l'aménorrhée n'est qu'une indisposition, en général de peu de durée, qui guérit quelquefois par les seuls efforts de la nature. Lorsqu'elle est produite subitement par une cause accidentelle, elle est plus facile à guérir que lorsqu'elle dépend d'une phlegmasie chronique, d'une désorganisation profonde, de la détérioration de la constitution de la femme, de l'inertie de l'utérus, ou d'un vice organique de cet organe ou de ses annexes. Lorsque les désordres auxquels elle donne lieu sont légers, ils n'arrêtent nullement sa guérison ; mais s'ils ont agi fortement et persévéramment sur les organes, s'ils y ont produit des altérations graves, il en résulte de nouvelles maladies plus importantes que la première, qui compliquent sa marche et la rendent incurable : tels sont les squirrhes et les cancers de l'utérus et des mamelles, les engorgements des viscères, la phthisie pulmonaire, etc.

DURÉE.

La durée de l'aménorrhée est illimitée. Hippocrate dit qu'elle est incurable après six mois: *Sexto mense incurabilis morbus redditur, qui antea curari poterat;* mais il se contredit lui-même, puisque, dans un autre passage, il rapporte l'exemple d'une fille chez qui, à la suite d'abondantes déjections alvines, les règles qui ne coulaient plus depuis sept ans reprirent leur cours naturel.

M. Lallemand nous a cité, dans ses cliniques orales, l'exemple de plusieurs femmes qu'il a guéries de la suppression menstruelle, quoiqu'elle existât depuis huit à neuf ans; mais plus la maladie est ancienne, et plus elle est opiniâtre.

TRAITEMENT.

D'après tout ce qui précède, on voit que l'aménorrhée peut se présenter sous une infinité de nuances, qu'il est important de savoir distinguer pour diriger un traitement rationnel. Celui-ci doit donc varier selon les causes prédisposantes de la maladie, ses causes occasionelles, et les symptômes dont elle s'accompagne.

La suppression des menstrues reconnaît les mêmes causes prédisposantes que l'aménorrhée par rétention. Or, comme, en parlant de celle-ci, nous avons dit quel était le traitement qu'il fallait employer quand la maladie dépend de quelqu'une de ces causes, nous ne reviendrons pas là-dessus.

La suppression des menstrues, produite subitement par une cause occasionelle, peut donner lieu à de légers ou à de graves accidents. Lorsqu'ils sont légers et que la suppression est l'effet d'un spasme occasioné par l'impression du froid, on a recours aux pédiluves chauds, à l'usage de boissons légèrement diaphorétiques, telles que les infusions de fleurs de tilleul ou de sureau, afin de rétablir la transpiration cutanée, et si cela ne suffit pas, aux demi-bains, aux bains tièdes, aux fomentations émollientes sur la région hypogastrique.

Si la suppression est survenue à la suite d'une impression morale, il

faut encore employer ces mêmes moyens et insister principalement sur les bains et les calmants. M. Nauche recommande l'usage du musc et du castoréum ; mais surtout il faut détruire ou éloigner la cause, et en affaiblir l'effet sur l'esprit des malades.

Lorsque les accidents sont graves, si la malade est d'un tempérament sanguin, on les combat par des saignées répétées, sans négliger les moyens indiqués ci-dessus. Si elle est d'un tempérament nerveux, on emploie les excitants externes ; on fait respirer de l'ammoniaque ou de l'acide acétique ; on donne de l'assa-fœtida à l'intérieur et en lavements, des potions avec l'éther, le camphre et surtout l'extrait aqueux d'opium ; on applique des linges trempés dans sa dissolution sur le bas-ventre.

Dans les cas où la suppression produite par une cause occasionelle existe depuis quelque temps, et qu'elle a fait naître une irritation dans un organe, il faut employer les emménagogues, en même temps que l'on attaque cette irritation par les moyens convenables ; car voici ce qui est arrivé au moment de la suppression : le mouvement fluxionnaire, qui porte le sang vers l'utérus, a été détourné vers l'organe irrité, et soit qu'on n'ait pas employé les moyens dont nous avons parlé plus haut, soit qu'on n'ait fait aucun traitement, l'irritation de cet organe a persisté, et tous les mois, lorsque la nature a fait des efforts pour ramener le flux menstruel, il s'est établi une sorte de lutte, si je puis m'exprimer ainsi, entre la matrice et cette irritation, qui l'a toujours emporté ; de sorte que celle-là, étant interrompue dans ses fonctions, a perdu de plus en plus de sa force, et a besoin par conséquent d'être stimulée pour reprendre l'empire sur celle-ci : or, c'est par les emménagogues qu'on peut donner cette énergie à l'utérus.

Les emménagogues jouissent de propriétés stimulantes, et ils dirigent spécialement leur action sur cet organe. On les administre à l'intérieur : tels sont le safran, la rhue, la sabine, l'absinthe, l'armoise, le café, les diverses préparations ferrugineuses, les pilules bénites de Fuller, celles de Rufus, les drastiques, et surtout l'ellébore et l'aloès. Mais lorsqu'un viscère est irrité, si, par l'emploi de ces médi-

caments à l'intérieur, on a lieu de craindre que l'irritation n'augmente, il vaut mieux faire usage de pédiluves irritants et répétés, de vapeurs chaudes et excitantes dirigées à l'aide d'un entonnoir jusque sur la matrice, de fumigations aromatiques, de sangsues en petit nombre à la vulve, à la partie supérieure des cuisses, aux mamelles dont l'excitation peut se répéter sur l'utérus à cause de l'étroite sympathie qui existe entre ces organes. Par ces moyens externes, la matrice reprend de la vigueur et redevient apte à remplir sa fonction.

M. Lallemand emploie les emménagogues sous forme de pilules, qu'il nomme *aloétiques :* ces pilules se composent d'un grain seigle ergoté, un grain rhue, un grain aloès. Pour les administrer, on attend, si les règles se sont supprimées depuis peu, le jour auquel elles auraient dû commencer à couler (1). Si c'est depuis long-temps, on prend indistinctement un jour du mois, pour continuer les mois suivants à la même époque ; alors on en donne 9 par jour, pendant quatre jours, 3 le matin, 3 à midi et 3 le soir. On peut en augmenter progressivement la dose jusqu'à 12, 18 par jour, suivant l'effet qu'elles produisent, pendant les quatre jours qu'on les emploie. On applique aussi tous les jours, pendant qu'on donne ces pilules, quatre ou cinq sangsues à la vulve, après la chute desquelles on donne des bains de vapeur ainsi que des bains de pied. On continue ainsi ce traitement tous les mois, et seulement pendant les quatre jours indiqués, jusqu'à ce que les règles reparaissent. Je vais rapporter quelques observations (2) qui en prouvent l'efficacité.

Première observation. Une jeune demoiselle étant allée courir dans

---

(1) C'est une règle qu'il faut toujours observer dans le traitement de l'aménorrhée, car il est inutile d'accabler la malade de médicaments à toute autre époque du mois qu'à celle où les menstrues doivent couler ; d'ailleurs, c'est l'époque la plus favorable, parce que la nature fait alors des efforts pour rétablir la menstruation, et c'est ce dont on peut se convaincre par l'exaspération des symptômes locaux et généraux.

Dans la diminution des menstrues, on administre le traitement le jour où elles cessent de se montrer.

(2) Ces observations nous ont été citées par M. Lallemand, dans ses cliniques orales.

un jardin pendant qu'il y avait de la rosée, et que le temps était froid, ses règles qui coulaient alors s'arrêtèrent. Quelque temps après, il lui survint une tumeur au genou, et puis une autre à l'articulation coxo-fémorale : toutes deux furent traitées comme des tumeurs blanches. Il se manifesta aussi des dartres sur tout le corps. Il y avait huit ans que les règles avaient disparu ; on n'y pensait plus, on croyait même cette demoiselle phthisique. Présentée à M. Lallemand, il fit cesser toute espèce de traitement, et ne chercha plus qu'à faire reparaître les règles par les pilules aloétiques, les sangsues et les bains dont j'ai déjà parlé. Elles restèrent dix-huit mois sans se montrer, cependant la malade allait beaucoup mieux; enfin, quelques gouttes de sérosité sanieuse parurent, et au bout de deux ans elles eurent repris leur cours ordinaire. Ses autres maladies disparurent en même temps. Depuis lors elle se porte très-bien, et a eu plusieurs enfants.

Deuxième observation. Une chanteuse espagnole avait des règles très-abondantes; elle perdait ordinairement pendant dix jours, et était obligée de garder le lit. Un jour l'hémorrhagie fut si copieuse, qu'on fut obligé de la plonger dans un bain de glace, qui produisit l'effet désiré. Mais depuis lors elle fut moins réglée ; elle ne perdit plus que pendant six jours, perte excessive pour une autre femme, mais qui n'était pas suffisante pour elle. Aussi sa voix devint rauque, et peu à peu elle finit par ne pouvoir plus chanter. Elle consulta M. Lallemand, qui lui fit appliquer des sangsues à la vulve, lui fit prendre des pilules aloétiques : les règles reparurent abondantes comme la première fois, et la voix reprit son timbre ordinaire.

Dans ce cas, quoiqu'il n'y eût point suppression des menstrues, mais simplement diminution, la malade n'en a pas moins éprouvé des accidents qui n'ont disparu que lorsque les règles sont devenues assez abondantes. En effet, une partie du sang que cette personne était habituée de perdre, cessant d'être évacuée par la matrice, a dû se porter sur un autre organe ; et ici c'est sur le larynx que s'est faite la congestion : aussi celui-ci a-t-il été troublé dans ses fonctions jusqu'à ce que ce sang ait repris sa voie naturelle.

J'ai actuellement sous les yeux une jeune personne qui a depuis un an et demi une aphonie, qu'on a combattue en vain par toute sorte de tisanes émollientes, par des vésicatoires aux bras et à la nuque. Je ne doute nullement que cette demoiselle ne soit dans la même catégorie que *la chanteuse espagnole*, c'est-à-dire n'ait des règles insuffisantes. Ce qui me confirme dans cette opinion, c'est que lorsqu'on lui tire du sang, soit par une saignée générale, soit par une application de sangsues en nombre aussi petit que possible, la voix reparaît aussitôt; mais cet état ne dure que quelques jours, parce que par ces évacuations sanguines on ne détourne que momentanément le sang de sa direction vicieuse. N'est-il pas probable qu'en obtenant une menstruation suffisante par les moyens indiqués par M. Lallemand, la voix reparaîtrait pour toujours?

Troisième observation. La femme d'un médecin de Rochefort avait vu disparaître ses règles après un accouchement. Il survint des symptômes de gastrite, une fièvre intermittente, et l'abdomen s'infiltra. Il y avait huit ans que la menstruation avait disparu. Applications de sangsues, pilules aloétiques, bains: au bout de six mois l'aménorrhée a cessé, et avec elle les autres maladies.

Quatrième observation. Une dame se présenta à M. Lallemand dans un état d'aliénation mentale, sa figure était injectée, ses yeux hagards; elle ne reconnaissait plus les personnes qui l'entouraient. Cet état durait depuis deux ans. Les règles étaient peu abondantes, irrégulières, mais auparavant elle perdait extraordinairement. Sangsues, pilules aloétiques, bains: au bout de six mois de ce traitement les symptômes diminuèrent, et elle avait à peu près recouvré sa raison. Enfin, il survint une menstruation abondante, après laquelle l'écoulement se rétablit comme avant la diminution. Depuis lors sa raison a toujours été très-calme, et même elle est citée comme ayant beaucoup d'esprit.

Cinquième observation. Une jeune personne de 16 à 17 ans était enfermée dans un couvent; elle était très-pieuse, se levait pendant la nuit pour faire des prières. Il résulta de cette conduite absurde une grande diminution dans ses règles; peu à peu elle eut des visions

elle crut avoir des conversations avec les anges. On crut d'abord que cette aliénation mentale était le résultat de ses idées mystiques; mais une de ses amies dévoila la véritable cause. Il y avait chez elle des symptômes d'anévrysme du cœur; il fallut lui faire plusieurs saignées et lui appliquer de la glace sur la tête, pour combattre une forte congestion cérébrale. Après cela, on employa les moyens indiqués plus haut; et peu à peu les règles ayant reparu, au bout de deux ans elle se trouva parfaitement guérie.

Il nous reste encore à parler de ce qu'il convient de faire dans le cas d'hémorrhagie supplémentaire, et dans celui d'aménorrhée due à un vice naturel ou accidentel des organes génitaux.

Si les hémorrhagies supplémentaires ne nuisent point à la santé, n'attaquent point des organes trop délicats, si elles sont anciennes surtout, on les abandonne à la nature; mais si on a lieu de craindre une irritation fâcheuse dans les parties qui en sont le siége, et si déjà la santé en est altérée, il faut en délivrer les malades, en tâchant de faire reparaître la menstruation.

Lorsque la vulve est imperforée, il faut faire avec le bistouri une petite ouverture à la partie moyenne de la réunion des grandes lèvres ou des nymphes, et à l'aide d'une sonde cannelée, l'agrandir en avant et en arrière. On fait ensuite des injections émollientes dans l'utérus, pour entraîner le sang qui peut y rester; on introduit dans la plaie une mèche ou tente de charpie, pour prévenir une nouvelle réunion.

Lorsque l'orifice du vagin est fermé par la membrane hymen, il faut la fendre crucialement; le sang qui la distend rend ordinairement cette opération très-facile : on se comporte ensuite comme dans le cas précédent. Immédiatement après l'opération, le sang s'écoule avec impétuosité, et si on le laisse sortir en totalité, on observe souvent des syncopes qui peuvent avoir des suites fâcheuses; il est donc plus convenable de ne laisser vider la matrice que peu à peu pour prévenir tout accident. Le sang continue à couler pendant plusieurs jours après l'opération, et l'utérus, qui avait été distendu par l'accumulation du sang, revient sur lui-même.

Si les parois du vagin sont réunies ensemble, il est plus difficile d'opérer; cependant, si le sang est retenu en grande quantité, le vagin est distendu, et l'opération ne présente pas encore de grandes difficultés.

Dans l'imperforation de l'orifice de l'utérus, il faut inciser transversalement le col avec un pharyngotome, ou un bistouri dont la lame est garnie de linge jusqu'auprès de sa pointe, et introduire une mèche après avoir fait des injections.

Enfin, lorsqu'il y a absence du vagin ou de la matrice, on conçoit qu'il n'est guère possible de former des organes que la nature seule aurait dû créer.

FIN.

Faculté de Médecine

DE MONTPELLIER.

PROFESSEURS.

MM. DUBRUEIL, Doyen.	*Anatomie.*
BROUSSONNET, *Examinateur.*	*Clinique médicale.*
LORDAT.	*Physiologie.*
DELILE.	*Botanique.*
LALLEMAND.	*Clinique chirurgicale.*
CAIZERGUES.	*Clinique médicale.*
DUPORTAL.	*Chimie médicale.*
DUGÈS.	*Pathologie chirurgicale, Opérations et Appareils.*
DELMAS.	*Accouchemens, Maladies des femmes et des enfants.*
GOLFIN, Président.	*Thérapeutique et matière médicale.*
RIBES.	*Hygiène.*
RECH, *Examinateur.*	*Pathologie médicale.*
SERRE.	*Clinique chirurgicale.*
BERARD, *Suppléant.*	*Chimie générale et Toxicologie.*
RENÉ, *Examinateur.*	*Médecine légale.*

AGRÉGÉS EN EXERCICE.

MM. VIGUIER.	MM. FAGES.
KÜNHOHLTZ.	BATIGNE.
BERTIN.	POURCHÉ.
BROUSSONNET, *Examinateur.*	BERTRAND, *Suppléant.*
TOUCHY.	POUZIN.
DELMAS.	SAISSET.
VAILHÉ, *Examinateur.*	ESTOR.
BOURQUENOD.	

SERMENT.

En *présence des Maîtres de cette École, de mes chers Condisciples et devant l'effigie d'Hippocrate, je promets et je jure, au nom de l'Être Suprême, d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité dans l'exercice de la Médecine. Je donnerai mes soins gratuits à l'indigent, et n'exigerai jamais un salaire au-dessus de mon travail. Admis dans l'intérieur des maisons, mes yeux ne verront pas ce qui s'y passe; ma langue taira les secrets qui me seront confiés; et mon état ne servira pas à corrompre les mœurs, ni à favoriser le crime. Respectueux et reconnaissant envers mes Maîtres, je rendrai à leurs enfants l'instruction que j'ai reçue de leurs pères.*

Que les hommes m'accordent leur estime, si je suis fidèle à mes promesses! Que je sois couvert d'opprobres et méprisé de mes confrères, si j'y manque!

MATIÈRE DES EXAMENS.

1er *Examen.* Physique, Chimie, Botanique, Histoire naturelle des médicaments, Pharmacie.

2e *Examen.* Anatomie, Physiologie.

3e *Examen.* Pathologie externe et interne.

4e *Examen.* Matière médicale, Médecine légale, Hygiène, Thérapeutique.

5e *Examen.* Clinique interne et externe, Accouchements, épreuve écrite en latin, épreuve au lit du malade.

6e *et dernier Examen.* Présenter et soutenir une Thèse.